

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

MELANGES RELIGIEUX,

—o—
RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 4. MONTRÉAL, VENDREDI, 29 JUILLET 1842. No. 9.

Une succession non interrompue de solennités religieuses ou littéraires, auxquelles nous nous sommes fait un devoir et un plaisir d'assister, nous ont empêché de préparer notre No. assez tôt pour le faire parvenir à nos lecteurs par la poste de ce jour.

—o—
STE. ANNE DE VARENNES.

Le 26 juillet 1842 sera pour la paroisse de Varennes un jour à jamais mémorable ; car il fut marqué non seulement par une pompeuse fête, mais par un événement véritable et sacré. Ainsi que nous l'annoncions mardi, Mgr. quitta Montréal sur les quatre heures du soir, accompagné d'un nombreux clergé. Sur la rive de Longueuil le corps de musique du 71e. régiment attendait le bateau qui transportait Sa Grandeur ; et il salua son arrivée par de joyeuses fanfares. Une vingtaine de voitures, venues de Varennes, furent immédiatement mises à la disposition du cortège. A l'entrée de la paroisse de Varennes un détachement respectable de cavaliers, portant des pavillons, escortait la voiture de l'évêque, tandis qu'un grand nombre d'autres paroissiens en voitures prenaient place à la suite du clergé ; ce qui joint au bruit sonore des cloches et aux sons éclatans des instrumens, donnait au cortège l'apparence d'un vrai triomphe.

Quelque tems après son arrivée au presbytère, Mgr. fit son entrée pontificale à l'église paroissiale. C'est dans ce moment qu'on put comprendre combien cette solennité était chère au cœur de ce peuple : une foule immense remplissait l'enceinte sacrée devenue trop petite, et se répandait en flots pressans sur le vaste emplacement qui en forme l'avenue. Tous les visages portaient empreintes la joie et l'avidité de contempler un spectacle impatientement attendu. Le portail de l'église était orné de festons de verdure formant une croix gigantesque et encadrant avec élégance une copie du tableau à couronner les armes du Souverain Pontife, de l'Evêque diocésain et du Chapitre de la cathédrale. (1) Deux colonnes de vingt-cinq à trente pieds s'élevaient parallèles en avant du portail : la première supportait une bannière représentant Ste. Anne, et bordée d'une large bande de soie blanche et rose portant pour inscription : FÊTE DE STE. ANNE, RÉTABLIE A VARENNES LE 26 JUILLET 1842 ; l'autre doit être surmontée de la croix de mission ; car en ee mo-

(1) Les armes adoptées par le chapitre de la cathédrale de Montréal sont les suivantes : Le manteau de chœur, bordé de pourpre, largement déployé, supporte l'écusson héraldique. L'écusson, surmonté de la barrette, porte sur un champ d'azur un aigle d'or, aux ailes déployées, l'emblème de St. Jean, patron du chapitre ; il tient dans son bec une banderole sur laquelle on lit la devise : *Diligite invicem*. Au dessous le monogramme de la Ste. Vierge, rappelle que le dit chapitre est celui de Ville-Marie.

ment les RR. PP. Oblats poursuivent à Varennes les travaux d'une laborieuse mission, et n'ont pas médiocrement contribué à l'éclat religieux de cette fête. Sur la base quadrangulaire de la colonne qui supportait l'image de Ste. Anne, on lisait les inscriptions suivantes en lettres d'or :

Sur la première face :

SANCTÆ ANNÆ
SACRUM
IN
SOLEMNITATIS
INSTAURATIONE
Die 26 Julii
A. D. M. D. CCC XLII.

Sur la seconde :

MAGNA
REGUM PROSAPIA
SOBOLE
MAXIMA
TUI SUMUS
SERVA
TUERE
SALVA.

Sur la troisième :

SANCTÆ
DEI GENITRICIS
MATRI
RELIGIONIS
MONUMENTUM
PIETATIS
SUPPLICATIONEM
VARENNARUM CIVIS
POSUERE.

Sur la quatrième :

RADIX JESSE
FLORUIT
IN SEMINE TUO
ANNA
BENEDICENTUR
OMNES
GENTES.

Sur le piédestal de la colonne destinée à la croix de mission, on lit sur le 1^{er} côté et au dessous des armes des Pères Oblats :

O. M. I.
MISSIO
ANNO DOMINI
M. D. CCC XLII.

Sur la troisième :

ABSIT GLORIARI
NISI
IN CRUCE
D. N. J. C.

Sur le 2^{me} côté :

D. C. J. PRIMEAUX :
HUIJUS
PAROCHIE PASTORI.

Sur la quatrième : D. D.

IGNATIO BOURGET
EPISCOPO.
MARIANOPOLITANO.

L'intérieur du temple était orné comme aux jours des plus grandes solennités : le chœur était entièrement recouvert de riches tentures de damas cramoisi, rehaussées par des draperies de mousselines tombant en festons sur l'éclatant pourtour. Un trône magnifique avait été préparé à l'évêque ; le dais et les rideaux étaient de marquise de soie, couleur ponceau, et de la forme la plus élégante. Aux deux angles de l'autel, éclatant d'ornemens, deux escaliers recouverts de tapis conduisaient à une plate forme élevée au niveau du tabernacle et sur laquelle était construit un autel où fut exposé le St. Sacrement pendant le salut. Cet autel splendidement décoré était surmonté d'un baldaquin en damas cramoisi, bordé dans ses festons d'une crépine d'argent et s'harmoniant parfaitement avec les tentures du sanctuaire. Cette chapelle provisoire était surtout destinée à recevoir le lendemain le tableau couronné. Enfin, des tapis aux mille couleurs couvraient entièrement le pavé du chœur.

Mgr. ayant revêtu les habits pontificaux et les officiers leurs ornemens, et

MM. du Chapitre ayant pris leurs places ainsi que tout le clergé, on chanta les 1ères. vêpres ; l'orgue accompagnant le chant solennel, et la musique militaire jouant aux antiennes. Après la bénédiction du St. Sacrement on se dirigea processionnellement, au son de toutes les cloches et des instrumens de musique, à la chapelle de Ste. Anne, située à l'extrémité-nord du village. Cette chapelle était tendue comme le chœur de l'église, en damas cramoisi. Sur l'autel était placé sur un brancard le tableau dit miraculeux ; un baldaquin en fleurs artificielles, artistement travaillé, le couronnait avec élégance et en faisait ressortir tout l'éclat. Ce tableau a deux pieds et demi environ de hauteur, hors du cadre, sur une largeur de deux pieds. L'ancien cadre en bois brun, d'un beau travail de sculpture, fut précieusement conservé et renfermé lui-même dans un nouveau cadre richement doré, d'une largeur de cinq pouces environ. Le tableau, comme œuvre d'art, nous a paru d'un grand mérite, et nous ne serions pas surpris d'apprendre que cette toile fût sortie de l'ateliers de quelque grand maître. L'image de Ste. Anne surtout est d'une expression indéfinissable, et cette tête semble sortir de la toile, tant elle est pleine de naturel et de vie. Il serait impossible de rendre l'effet que dut produire la vue de cette image, joint à l'émotion de la pompe religieuse de ce jour. Nous avons bien compris en ce moment la tendre dévotion et la pieuse confiance des fidèles pour celle qu'ils nomment dans leur touchant et naïf langage, *la bonne Ste. Anne de Varennes*. Après le chant de l'*Ave Maris Stella* et des litanies de Ste. Anne, la procession se remit en marche dans le même ordre qu'elle était venue. Arrivée vis-à-vis de l'église la procession s'arrêta, et Mgr. accompagné des officiers et des musiciens, monta dans un bac pour aller bénir un feu de joie préparé sur un radeau à quelques arpens de la rive. Lorsqu'il fut allumé, le cortège en fit le tour et regagna le rivage ; durant tout ce temps le corps de musique exécuta des airs brillans.

La journée était finie, et tous les spectateurs se retirèrent impatiens du lendemain.

Le mardi à 10 heures Mgr. fit son entrée solennelle à l'église. En avant du clergé on voyait flotter cinq magnifiques bannières, appartenant à diverses associations, deux drapeaux de grandes dimensions, et seize pavillons chargés de divers ornemens. Plus de 60 prêtres assistaient à la cérémonie. Outre les officiers ordinaires, six prêtres en chasuble ainsi que MM. du Chapitre prirent place sur des sièges réservés au sanctuaire. Mgr. entonna le *Veni Creator* et la procession sortit dans l'ordre marqué au cérémonial, en chantant des strophes de l'hymne sacrée, suivies alternativement de morceaux de musique. La rue était jonchée de verdure, bordée de sapins et traversée de distance en distance par des arcs de triomphe ; les maisons étaient presque universellement pavoisées et plusieurs ornées de feuillages ; deux reposoirs étaient préparés pour recevoir la Ste. image ; une foule immense, étonnante pour la campagne, étonnante vû le mauvais état des chemins et de l'atmosphère, bordait les rues, et se déployait en rangs serrés depuis l'église jusqu'à la chapelle, qu'elle touchait de ses deux extrémités. Mgr. et les officiers entrèrent dans la chapelle ainsi que M. Primeaux curé de Varennes, les quatre marguilliers et un notaire. Après l'oraison du St. Esprit, M. le prosecretaire proclama, sans le lire, le mandement de Mgr qui ordonnait le couronnement du tableau ; cela

fait, l'évêque mit les deux couronnes d'or, qui étaient posées sur un riche coussin de velours cramoisi brodé d'or, entre les mains de M. le curé et des marguilliers qui promirent de les conserver religieusement à leur destination. Le notaire en dressa un acte qu'il lut à haute voix. Puis l'évêque bénit les couronnes dans un riche bassin de vermeille, et après le chant du *Sub tuum* et de l'antienne à Ste. Anne avec les oraisons correspondantes, la procession se remit en marche au chant de l'hymne. *O gloriosa* et aux accens joyeux de la musique. Le tableau était porté par vingt-quatre citoyens choisis, et MM. les chanoines marchaient à côté tenant à la main de riches rubans qui se détachaient du sommet du baldaquin ; Mgr. suivait portant les couronnes posées sur le coussin. Toutes les bannières et les étendards entouraient le saint cortège. On fit deux stations aux repositoirs où des motets furent chantés en l'honneur de la Ste. Vierge et de sa Ste. mère. Arrivés au bas du chœur les porteurs s'arrêtèrent, et MM. du chapitre reçurent le brancard et le tableau de leurs mains et le placèrent à la chapelle supérieure splendidement décorée et éblouissante de lumières et de richesses. L'évêque posa lui-même les couronnes sur l'autel ; et le prêtre assistant ayant publié l'indulgence plénière en la forme ordinaire, on commença la grand^e messe qui fut chantée pontificalement et suivie de la bénédiction du St. Sacrement. Les porte-bannières se rangèrent sur les côtés du sanctuaire ; les deux porte-drapeaux aux deux extrémités de l'avant-chœur ; huit porte-étendards, à l'entrée du chœur sur une seule ligne, huit autres se groupèrent sur les marches des deux escaliers conduisant à la chapelle du tableau. L'idée de placer là ces enfans avec ces légers et élégans drapeaux était ingénieuse, et elle eut un plein succès. Après la messe, à laquelle le diacre et le sous-diacre communièrent, Mgr. fit connaître dans une courte allocution l'origine et le but de la cérémonie, et il exhorta les fidèles à se rendre digne de la grande faveur qu'il était venu leur apporter. Puis ayant quitté la chasuble, il revêtit la chappe et alla au pied de l'autel entonner le *Regina cali*, qui fut chanté en musique ; il prit ensuite les couronnes et, accompagné de tous les officiers, il alla les placer sur les têtes de la Ste. Vierge et de Ste. Anne. Etant descendu il les encensa, puis récita toutes les prières prescrites au cérémonial, et enfin le *Te Deum* qui fut chanté par les musiciens et le chœur, avec un élan et un enthousiasme en parfaite harmonie avec la pompe de la cérémonie.

La cérémonie fut terminée par le *De profundis* pour les défunts et un *Pater* et un *Ave* pour le Chapitre et le clergé en général.

Les couronnes sont d'un effet magnifique sur le tableau ; elle se détachent vivement de la toile et font ressortir d'une manière frappante la tête de la Ste. Vierge et de Ste. Anne. Tout le monde fut ravi de l'effet produit et qui surpassa l'attente générale.

Il était près trois heures quand la cérémonie fut terminée. Deux heures après Mgr. chanta les vêpres pontificalement. Elles furent suivies du salut et de la bénédiction solennelle du St. Sacrement. Mgr. termina les exercices de cette journée par une exhortation touchante aux fidèles, afin de leur faire apprécier les grands biens que Dieu leur avait faits, et leur apprendre la manière d'en profiter.

Le tableau couronné sera reporté plus tard dans la chapelle de Ste. Anne, que l'on disposera convenablement à cet effet.

Le soir on admira de magnifiques illuminations : Un grand tableau de Ste. Anne, en transparent, fut placé au portail de l'église, et resplendit aux yeux de la foule pieuse ; au presbytère, les armes des Pères Oblats brillèrent à leur tour. Mais la plus riche et la plus éclatante de toutes les illuminations ; celle qui mérita une mention particulière, ce fut celle de la maison de M. Laurent, marchand du lieu : huit fenêtres étaient illuminées avec une symétrie et des décorations d'un goût exquis ; de riches transparens laissaient lire des inscriptions en l'honneur de la solennité du jour. Tous ces feux, tous ces ornemens, des salves d'artillerie ou de mousquetterie, au milieu du silence d'une nuit profonde, après toutes les émotions de la journée faisaient naître des émotions nouvelles et inconnues.

On avait promis un feu d'artifice. Nous vîmes, à neuf heures, quelques fusées seulement, et quelques autres pièces d'artifice de peu d'importance ; nous pensons que le reste fut réservé pour une autre heure.

C'est ainsi que se termina cette belle et sainte journée, cette solennité inouïe jusqu'à ce jour en Canada.



Mercredi eurent lieu au collège de Montréal les exercices littéraires de la distribution solennelle des prix. Cette séance fut comme à l'ordinaire des plus pompeuses et des plus brillantes. Le théâtre était décoré avec goût, et l'espace réservé aux spectateurs préparé avec la convenance et le confort les plus parfaits. Un puissant orchestre, composé de musiciens du 43e. Rég. exécuta des morceaux brillans ; une assistance des plus nombreuses et des mieux choisies était présidée par M. Quiblier, supérieur du Séminaire ayant à sa droite M. le grand Vic. Hudon et à sa gauche M. le grand Vic. Caron.

Entre les divers exercices littéraires de cette séance les élèves exécutèrent alternativement sur le violon, le piano, et la flûte des morceaux de musique avec une perfection toute artistique.

Six élèves déclamèrent successivement des pièces littéraires de leur composition dans l'ordre suivant : 1. Une scène tragique et dialoguée en vers français, dont nous n'avons entendu que la fin ; 2. Une ode en anglais, le *Génie tutélaire du Canada*, par Mr. Flemming de Montréal ; 3. Un discours en Grec, l'*Eloge des Athéniens*, par M. Leclair de Montréal ; 4. Un discours anglais sur les *Bienfaits de la philosophie*, par M. Lanctot de Laprairie ; 5. *Discours sur l'éloquence*, en anglais, par M. Beaudry, de Montréal ; 6. *L'avocat de la paresse ou ennuis et misères du collège*, en français ; 7. Enfin, l'*Avocat de la science ou avantages et plaisirs réels de la vie de collège*, en français. Nous avons entendu regretter que la plus grande partie de l'assemblée n'ait pu comprendre ni admirer les discours sur la philosophie et l'éloquence. Ce beau débit des deux jeunes orateurs rendit plus vifs encore ces regrets. La belle langue nationale déclamée par ces jeunes hommes à l'âme généreuse et pleine d'un noble feu, dans ces beaux sujets qu'ils ont d'ailleurs si bien traités, aurait ravi d'enthousiasme la grande assemblée.

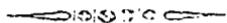
Les discours furent suivis de la distribution solennelle des prix. Avant de proclamer les noms des vainqueurs dans chaque classe, un de MM. les professeurs fit connaître les matières d'enseignement de chacune d'elles ; ce qui

mit les spectateurs à même d'apprécier le mérite des vainqueurs. Les lauréats les plus heureux furent MM. Louis Labrèche, Casimir Duranceau, Adolphe Maréchal, John Cunningham, Robert Harwood, Pierre Bélanger, Louis Schneider.

Un charmant discours d'adieux fut prononcé par M. Bienvenu avec la perfection de débit qui distingue réellement les élèves de cet établissement, et les met au-dessus de tout ce que nous avons entendu en ce genre. Puis un chœur de musiciens fit entendre à son tour un chant qui exprimait le même sentiment, et qui fut exécuté avec âme par ces jeunes virtuoses.

Nous croyons que les habiles maîtres qui dirigent ce savant établissement méritent plus d'éloges encore cette année de coutume, pour les progrès qu'ils ont fait faire à leurs élèves dans certaines branches de l'éducation surtout, progrès qui ont dépassé toutes les espérances.

Nous continuerons dans notre No. prochain le compte rendu des autres exercices littéraires de cette ville.



ROME.—Les miracles, principalement les conversions subites et inespérées par lesquelles la sainte Vierge a fait briller, dans ces dernières années, son titre de *Vierge conçue sans péché*, doivent sans doute être comptés parmi les remèdes les plus puissans que la miséricorde toujours inépuisable du Seigneur ait préparés pour la guérison des maux du siècle. Les Eglises du monde catholique s'en réjouissent, et en rendent grâces à la Mère de Dieu par une dévotion particulière. Rome n'a pas voulu être la dernière à embrasser cette nouvelle dévotion, et les Pères Minimes de Saint-André delle Fratte viennent d'y consacrer les deux derniers jours du mois de mai et le premier du mois de juin. Le R. P. Facchini, de la Compagnie de Jésus, a prêché les trois jours. Dans la matinée du troisième jour, il y a eu communion générale d'un grand nombre de fidèles. MM. les évêques de Langres et de Nancy ont donné la triple bénédiction du très-saint Sacrement les deux premiers jours; et le troisième, elle a été donnée, après le *Te Deum* solennel, par S. E. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon. *Ami de la Religion.*

—Plusieurs sièges vacans sont à la veille d'être remplis.

Il paraît certain que Mgr. Paul Naudo, né aux Angles, diocèse de Perpignan, le 22 octobre 1794, d'abord vicaire-général de Perpignan, nommé évêque de Noyers le 22 juin 1831, et sacré le 9 novembre suivant, vient d'être nommé archevêque d'Avignon.

Nous avons lieu de croire que M. l'abbé Berthaud, chanoine théologal de Limoges, est nommé évêque de Tulle.

On assure enfin que M. l'abbé Regnier, vicaire général d'Angers depuis 1832, est nommé évêque d'Angoulême.

Le zèle et la sagesse de Mgr. Naudo développeront, dans le diocèse d'Avignon, les œuvres qu'y a créés Mgr. Du Pont, et la nomination du nouvel archevêque y sera accueillie avec reconnaissance.

Prédicateur éloquent, théologien versé dans la science ecclésiastique, M. Berthaud ne sera pas moins apprécié pour sa modestie et sa douceur que pour son savoir.

La piété de M. l'abbé Regnier, son expérience des affaires, l'esprit de sa-

gesse qui dirige avec tant de succès les efforts de son zèle, promettent à l'Église d'Angoulême une administration féconde en heureux résultats.

On ne peut que se réjouir des nominations qui viennent de nous être indiquées comme certaines.

Ami de la Religion.

— Pendant que M. l'abbé Dapanloup se trouvait à Rome, S. S. a daigné lui accorder, pour le Petit Séminaire de Paris, les reliques de saint Ursin, martyr. Elle ont été, le dimanche 19 juin, l'objet d'une pieuse cérémonie à Saint-Nicolas.

Ami de la Religion.

— Le prince abbé Charles de Broglie, que cette portion de fidèles qui a refusé, jusqu'à ce jour, de reconnaître le concordat, regardait en quelque sorte comme son chef, vient de se soumettre au Saint-Siège.

Par un bref du 4 septembre 1841, Sa Sainteté a commis le vicaire apostolique de Londres, pour opérer la réconciliation, sollicitée par le prince. Elle a eu lieu, en effet. Depuis cette époque, lorsque M. l'abbé Charles de Broglie vient à Paris, il dit la messe dans les églises de cette capitale ; car, ayant adhéré aux actes du Saint-Siège, il a été absous des censures et des peines ecclésiastiques, qu'il avait encourues en partageant l'erreur et l'opiniâtreté des dissidens. Le cœur du chef de l'Église a ressenti une joie bien douce de cet événement.

“ Quant aux dissidens eux-mêmes, dit Sa Sainteté, et aux hommes simples qu'on a frauduleusement éloignés de l'obéissance qu'ils nous doivent, ainsi qu'à leurs évêques, il a toujours été, et il sera dans nos vœux les plus ardents de songer à leur salut. Désormais, cher fils, nous vous confions la tâche de travailler, avec le secours de Dieu qui bénira vos efforts, à les arracher à l'erreur de leurs voies. En témoignage de notre charité paternelle, nous vous donnons, avec amour, notre bénédiction apostolique.”

Espérons que les dissidens de l'Ouest ne tarderont pas à se joindre au troupeau de la grande Église.

Ami de la Religion.

FRANCE.— Deux prélats successivement désignés pour l'archevêché de Tours, ont décliné la proposition du gouvernement. Le choix, qui s'était arrêté d'abord sur deux évêques, si dignes, l'un et l'autre, d'occuper ce siège ancien et illustre, s'est enfin fixé sur Mgr. Morlot, évêque d'Orléans, dont la piété, les talens et la sagesse promettent un saint pontife et un excellent administrateur au diocèse de Tours. Mgr. Morlot, aimé et vénéré dans le diocèse qu'il va quitter, et où il laissera de vifs regrets, sera reçu avec joie dans celui qu'il est appelé à gouverner.

— M. Alphonse-Marie Ratisbonne, dont nous avons raconté la conversion extraordinaire, a voulu se consacrer à Dieu, en entrant dans la Compagnie de Jésus.

Ami de la Religion.

— Un militaire du 37^e. de ligne, instruit par M. l'abbé Roger, a fait abjuration, le 24 juin, dans l'église de l'hospice de Toulouse. Il a reçu ensuite le sacrement de confirmation à l'archevêché.

Ami de la Religion.

— M. l'Internonce apostolique a déjà procédé aux informations de M. l'archevêque nommé d'Avignon. Celles de M. l'évêque nommé de Tulle, qui vient d'arriver à Paris, ont lieu en ce moment.

Ami de la Religion.

— Une colonnie de Trappistes va se fixer dans l'Algérie. Le gouvernement paraît seconder cet utile établissement, dont le premier résultat sera la création d'une ferme modèle. La religion seule peut et doit être le mobile

de toute civilisation dans ce pays. Les travaux de religieux si dévoués et si désintéressés seront du plus utile exemple pour les colons qui entreprendront des défrichemens et des perfectionnemens agricoles. En même temps, l'action morale, exercée par les Trappistes, influera sur toute la contrée où ils se seront établis.

Ami de la Religion.

—La *Gazette de Metz* parle avec reconnaissance du service que Mgr. Ræss a rendu au diocèse, en venant administrer le sacrement de confirmation à près de 20,000 jeunes gens. Mgr. l'évêque de Rhodiopolis a été accueilli avec un véritable enthousiasme dans la Lorraine allemande, dont il parle la langue, et les détails les plus consolans sont donnés par la *Gazette de Metz* sur l'accueil que lui ont fait les habitans de Hombourg, de Forbach, de Sarreguemines, etc.

Ami de la Religion.

—Mgr. Menjaud est de retour dans la ville épiscopale, après une absence de trois mois consacrés au voyage de Rome, où le Souverain Pontife l'a reçu avec une bienveillance paternelle.

Ami de la Religion.

ANGLETERRE.—Mgr. Hughes vicaire apostolique à Gibraltar, s'étant rendu à Londres pour faire réformer le jugement rendu contre lui dans l'affaire de la junte dite des anciens, a vu ses droits reconnus par le conseil privé. Les actes du Saint-Siège ont été pris en considération par les magistrats appelés à réviser le jugement, et ils n'ont point hésité à repousser les prétentions de la junte.

—Les journaux anglais annoncent que le révérend Francis Murphy, vicaire général de Sydney, vient d'être nommé, par le Saint-Siège, vicaire apostolique de la terre de Van-Diemen. Le docteur Wilson, prier du collège des Bénédictins à Downside (Angleterre), a été élevé à la dignité de vicaire apostolique de l'Australie du Sud, et Mgr. Polding, nommé archevêque *in partibus*, présidera à toute la mission de l'Australie.

Ami de la Rel.

IRLANDE.—Un journal catholique de Dublin annonce, sous le titre de : *Conversion dans la haute société*, que lady Catherine Townley, épouse de M. Townley, esquire, a embrassé la foi catholique.

De fréquentes conversions ont eu lieu à Loughrea, surtout depuis deux ans. Le dimanche 12 juin, un homme respectable, appelé John O'Byrne, a été admis au sein de l'Eglise. C'est le docteur Coen, évêque de Cloufort, qui a présidé à la cérémonie.

Ami de la Religion.

—La propagande protestante est si active dans l'île de Jersey, que M. Cunningham, prêtre catholique, à qui est confiée cette mission, y a établi une publication mensuelle pour réfuter les calomnies répandues contre la religion catholique. Ses premières réponses aux attaques des propagandistes anglicans se font remarquer par une grande habileté et par la force de l'argumentation.

Ami de la Religion.

ALLEMAGNE.—Mgr. Hermann de Vicari, évêque suffragant et administrateur du diocèse de Fribourg en Brisgau, a été élu, le 15 juin, archevêque de cette ville, à l'unanimité des voix, par le chapitre métropolitain. Le résultat de l'élection a été aussitôt annoncé au peuple du haut de la chaire.

Ami de la Religion.

ESPAGNE.—La piété des populations continue de contraster avec les dispositions et les tentatives hostiles des agens du gouvernement.

Ainsi, la pompe des solennités religieuses était menacée par les spoliations

que subit l'Église, et le peuple a voulu que les processions de la Fête-Dieu eussent un éclat inaccoutumé. Celles de Valence ont été plus splendides et plus magnifiques que jamais.

Dans une seule église, celle de Saint-Martin, brûlaient, dit-on, cinq mille cierges. Il faut ajouter, à l'honneur de l'Espagne, que ses autorités les plus populaires et les plus normales, concourent avec le peuple à ces solennités religieuses : ainsi, à Valence, l'ayuntamiento avait pris à sa charge l'augmentation extraordinaire du nombre de torchères.

La religion de l'Espagne s'est révélée, en d'autres circonstances, par un mouvement tout populaire. A Cuenca, des démocrates, ayant fait marché avec le gouvernement, venaient pour enlever les rétables dorés des couvens supprimés. A cette nouvelle, le peuple, les femmes surtout, s'émeuvent et se soulèvent ; les autorités reconnaissent la justice des réclamations ; on se concerta pour indemniser les entrepreneurs, et, tout en laissant intacts les prétendus droits du gouvernement, on sauva ce qu'il y avait de plus précieux dans les sanctuaires menacés. Honneur à ce peuple ! honneur aussi à ces magistrats ! Mais que dirons-nous de l'autorité d'une princesse catholique, employée à faire disparaître les temples, à briser les figures sacrées, les statues des saints, gloire de la patrie, enseignement de tous les chrétiens, et admiration des hommes éclairés ?

On continue partout les mutations des maisons religieuses.

A Huesca, dans l'Aragon, les Filles de Sainte-Thérèse, transférés dans une autre maison de leur ordre, versent des larmes en quittant le cloître de leur profession. Mais des Sœurs ferventes les attendent les bras ouverts, à la lueur des cierges, et portant devant elles, selon l'usage, le crucifix. Elles se consolent en rentrant dans les liens sacrés qu'elles ont choisis par amour.

A Madrid, les religieuses de l'Incarnation, forcées de quitter le toit où elles ont eu un abri dans des temps difficiles, sont partagées entre les deux couvens de Sainte-Isabelle et de Gongora. La mère prieure, qui se trouvait gravement malade dans son lit, est transportée dans une litière, malgré ses souffrances et malgré les dangers.

Une malheureuse Sœur, qui a causé dans la communauté des troubles scandaleux dont le public ne s'est que trop entretenu, il y a quelques mois, a mis à profit cette occasion pour dépouiller l'habit religieux et retourner dans le monde ; elle a quitté le cloître à l'entrée de la nuit, sous la protection du chef politique ; mais la présence du magistrat n'a pas imposé silence à des sifflets et à d'autres expressions du mépris populaire.

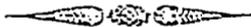
Voilà ce que fait l'Espagne, ce qu'elle souffre de la part de ceux qui prétendent la gouverner, et les témoignages qu'elle nous donne de sa foi profonde, de sa piété et de son attachement aux vérités sacrées qui doivent la sauver.

GRÈCE.—Le protestantisme avait été inconnu en Grèce jusqu'à la révolution à laquelle celle-ci doit son indépendance ; mais à cette époque des Américains et des Anglais vinrent s'établir dans le pays. Ces nouveaux venus s'attachèrent principalement à former des établissemens d'éducation, et ne tardèrent pas à faire de la propagande religieuse. Au bout de quelque temps, les parens découvrirent qu'on cherchait à détacher leurs enfans du culte grec pour leur faire adopter les doctrines protestantes. Ceci excita une grande

fermentation parmi les Grecs, et à cette occasion, de sévères investigations furent faites relativement à de petits livres qui avaient été distribués aux enfans, et dans lesquels les dogmes de l'Eglise grecque étaient ouvertement attaqués.

De ce jour, les propagandistes adoptèrent une autre tactique. Voyant qu'ils ne pouvaient diriger une guerre ouverte contre l'Eglise grecque, ils se décidèrent à la combattre d'une manière détournée, en faisant une rude guerre au catholicisme, laissant de côté les points dogmatiques sur lesquels l'Eglise grecque diffère de l'Eglise romaine, mais s'attachant de préférence aux dogmes qui sont communs aux deux Eglises. C'était, en quelque sorte, faire d'une pierre deux coups. Les Grecs, cependant, ne tardèrent pas à s'apercevoir de la ruse, et alors, il fut interdit aux protestans d'attaquer les croyances catholiques, comme les croyances grecques. Toutefois, comme l'instruction publique n'est soumise à aucune entrave, qu'il y a là beaucoup d'Anglais, et que le gouvernement britannique exerce une grande influence en Grèce, il n'a pas été possible de se débarrasser complètement de ces étrangers dont la population se méfie à cause des atteintes qu'ils ont voulu porter à la religion du pays.

Ami de la Religion.



LES DEVOIRS D'UNE FEMME.

CHAPITRE IV.

Est-ce donc mal faire que d'aller au bal ? C'est une question qu'on ne se pose même plus aujourd'hui. Cependant comme toute règle a des exceptions, il y a encore une certaine classe de gens, ou pour mieux dire, il y a un certain nombre de gens de toute classe, qui croient le bal un dangereux plaisir pour les jeunes gens, dont il excite les passions assez vives sans cela ; pour les jeunes personnes, qui y perdent la virginité innocente, la naïve simplicité, angéliques attraits que rien ne remplace ; pour la famille, bien souvent troublée par les suites d'un bal où l'homme a oublié son devoir, la femme sa vertu ; pour la société, qui s'y énerve en des habitudes molles et efféminées. Il va sans dire que ce sont là des restes de vieux préjugés, que la civilisation toujours progressive fera infailliblement et promptement disparaître. Tels quels, néanmoins, l'esprit de Geneviève s'en préoccupait vivement : parfaitement instruite sur toutes les conséquences ci-dessus énumérées, elle tremblait à la pensée d'aller à ce bal. Et ce n'était pas la crainte puérile d'une jeune fille qui redoute ce qu'elle ignore, qui craint d'être gauche ou effacée ; non, le seul souci de Geneviève, c'était (le peut-on croire ?) la peur d'aimer le bal et d'y réussir. D'autant plus qu'en s'examinant dans toute la candeur de son âme, elle se trouvait jeune, riche, point sotté, jolie... oui jolie, qu'importe ! enfin elle l'était et n'y pouvait rien changer. Il y avait là matière à bien des sensations. à bien des entraînemens, qui sait ?... à bien des chutes peut-être ! Le péril lui parut si grand, qu'elle prit la ferme résolution, puisqu'on la forçait d'aller à ce bal, de n'y pas danser.

Toutefois, il fallut s'occuper de toilette, et, à cette occasion, difficultés nouvelles. Geneviève, au grand scandale de la couturière, avait demandé une robe montante. Vainement lui observa-t-on que cela ne se portait point,

qu'elle serait seule ajustée ainsi ; elle tint bon. — mais tu seras ridicule, disait sa mère. — Je n'osais pas le dire, ajoutait la modiste enhardie. Geneviève ne voulut rien entendre, et force fut de lui promettre la farine demandée. Seulement, et en dessous, Mme. Morand lança une oïllade significative à la couturière, qui lui répondit par un imperceptible mouvement de paupière, comme une personne qui a compris. Si bien que, la veille du bal, lorsqu'on vint pour essayer la robe, Geneviève se vit habillée comme une danseuse d'Opéra, la joie des habitués. — J'en suis fâchée, dit-elle froidement, mais je ne mettrai pas cette robe, et vous pouvez la rapporter. — Mais Mademoiselle, c'est ce que tout le monde porte ! elle vous sied à ravir ! Voyez, Madame ! — Je t'assure, Geneviève, que tu es parfaitement mise ; tu peux t'en rapporter à ta mère, je pense ? — Ma mère ! ne me force pas... Geneviève prononça ces paroles d'une voix si suppliante, donnant au mot *forcer* une expression si pénible et si dure, que Mme. Morand reprit aussitôt : — Te forcer !... pour qui me prends-tu ? Tu es libre, ma chère enfant. Je te répète seulement, par charité, que tu fais là de ridicules enfantillages. Geneviève garda le silence, les yeux rougis et pleins de larmes. Puis s'adressant à la modiste, d'une voix que l'émotion rendait tremblante : — Vous m'apporterez donc demain la robe que je vous ai demandée ? — Mais, Mademoiselle, impossible d'ici à demain, et celle-ci va si bien !... — En ce cas, une autre me la fera. — Une autre ?... oh ! Mademoiselle, pour vous on passera la nuit, s'il le faut ?

Comme elle le désirait, Geneviève se trouva donc modestement et simplement vêtue : une robe blanche, une fleur dans ses cheveux blonds, la modestie sur son doux visage, une grâce facile dans toute sa personne, ses dix-huit ans rayonnant de fraîcheur, lui formaient une parure d'une bien autre valeur vraiment que celle de l'or et des diamans. En effet, elle y eût mis la plus exquise coquetterie, qu'elle n'eût pas mieux réussi à faire ressortir ce qu'il y avait en elle d'aimable et de charmant. Elle se rendit donc en hâte au salon, où M. et Mme. Morand l'attendaient avec Edouard.

— Bravo ! ma sœur, te voilà délicieusement mise, s'écria Edouard, tout étonné de l'élégante tournure de sa sœur. Mme. Morand crut voir une ironie dans ces paroles et elle s'empressa d'ajouter :

— Vous ne remarquez pas, M. Morand, le beau costume de votre fille ? Il ferait honneur à une bégueine.

— Je ne sais pas comme vous l'entendez, mais je trouve Geneviève très bien.

— C'est que vous n'êtes pas difficile, mon cher mari, et que vous n'entendez rien à la toilette d'une femme. Mais au moins, avez-vous jamais vu qu'on se mit dans un sac pour aller au bal ?

— Ah ! c'est cela qui vous choque, Madame, et c'est ce qui m'en plaît à moi. Oui, Madame, je suis charmé de voir Geneviève décentement habillée, comme il convient à une jeune personne. C'est une chose honteuse, en vérité, de voir toutes ces petites péronnelles, la robe sur les coudes, la poitrine au vent et l'œil au guet, comme des filles de comédie. Il est honteux pour..

— Ah ! M. Morand, ménagez vos expressions ; il devient impossible de vous entendre.

— Ne faites pas la scrupuleuse à votre tour, Mme ; si mes paroles vous sem-

blent grossières, j'en suis fâché, mais elles conviennent au sujet, et ce n'est pas ma faute à moi.

—Pour qui dites-vous cela, Monsieur??

—Je dis cela, Madame, pour ces malheureuses mères qui étouffent elles-mêmes tout sentiment de pudeur dans le cœur de leur fille.

Mme. Morand était à bout, et je ne sais comment cette scène se fût terminée, si elle n'eût réussi à se contenir : car, en de tels momens, elle avait pour principe, depuis longtemps pratiqué, de ne jamais heurter de front son mari qui ne s'arrêtait plus une fois lancé. Peut-être aussi ne savait-elle trop comment soutenir cette rude attaque. Elle quitta son air digne et offensé, et reprenant le ton railleur :

—Voilà qui est d'un grand logicien, reprit-elle, et c'est voir terriblement de choses dans le pli d'une robe ! En vérité, c'est pis que M. de Balzac qui a trouvé deux drames dans une colerette !

Edouard se mit à rire.

—Riez, riez, Monsieur l'impudent, cela est digne de vous, et c'est comme cela que les garçons de votre trempe traitent les choses sérieuses. Quant à votre M. de Balzac, Madame, je ne le connais point, et je ne me loge pas son ridicule fatras dans la tête, moi : c'est l'affaire des précieuses et des bas-bleus. Mais ce que je sais bien, c'est que si les femmes étaient plus réservées, les hommes seraient moins entreprenans ; si les femmes, par leur costume de théâtre et leur indécent maintien, ne provoquaient pas les mauvaises pensées, les hommes seraient moins licencieux, entendez-vous ? Et que voulez-vous que devienne le plus candide jeune homme au milieu de ces drôlesses effrontées ? Il faudrait être de bronze pour ne pas songer à mal. Si je voulais parler aussi, j'en conteraï de belles sur toutes ces mijaurées, et vous verriez si le fond vaut mieux que la forme. Allez, allez, je ne calomnie personne, vous le savez aussi bien que moi.

—Décidément nous sommes au sermon, dit Mme. Morand, en se laissant ironiquement tomber dans un fauteuil, et vous vous en tirez comme tous les révérends pères du monde. Tâchez seulement de finir avant la fin du bal.

—Si les révérends pères prêchent là-dessus, ils font bien, morbleu ! et nous ferions mieux nous autres de les aller entendre. Ne vous impatientez pas, Madame, j'ai fini, je suis à vos ordres. Et il ajouta, comme pour adoucir l'âcreté de ses paroles : Ne vous fâchez pas du reste, nos cheveux gris nous mettent hors de cause.

—Vous êtes poli ! dit sèchement Mme. Morand en prenant son bras pour descendre et monter en voiture.

—J'ai tort en effet, je ne me souvenais plus qu'ils étaient noirs, depuis une heure.

—Vous conviendrez au moins qu'il faut de la patience pour ne se pas fâcher ?

—Aurais-je dit des vérités par hasard ?

Mme. Morand coupa court par un : " Finissons, vous êtes ennuyeux ! " et les chevaux les conduisirent rapidement à la porte de Mme. Delcour. Durant cette scène orageuse, Geneviève était demeurée tremblante, essayant par intervalle de calmer son père qui l'écartait d'une main en gesti-

culant de l'autre. Quand elle descendit de voiture, la pauvre enfant tremblait encore.

L'arrivée de la famille Morand fit quelque sensation dans le salon de Mme. Delcour ; comme les réunions y étaient périodiques, chacun s'y connaissait, en sorte que ce n'était pas un événement de médiocre importance que les débuts d'une jeune personne, fille d'un député millionnaire. Tous les habitués, prévenus, assez malicieusement même, par Mlle. Emilie Delcour, attendaient impatiemment la petite provinciale. Tous les regards se portèrent donc sur Geneviève lorsqu'elle entra, et comme il arrive toujours lorsqu'on s'attend à des ridicules méchamment exagérés, on fut tout étonné de sa bonne grâce naturelle, de son maintien facile et aisé, de l'exquise simplicité de sa toilette ; si bien que sans s'expliquer pourquoi, elle fut tout aussitôt placée bien au-dessus de ses belles rivales. Et cela ne doit pas surprendre, car les hommes aiment singulièrement ce qui ne ressemble pas à tout le monde. Or Geneviève était un véritable contraste au milieu de cet es-aim de femmes composées, prétentieuses, hardies, souvent fort sottes pour vouloir paraître spirituelles. C'est que, à toutes les splendides couleurs du bouquet artificiel richement étalé dans un vase précieux, on préférera toujours la plus simple des fleurs qui croît sous l'herbe humide, au pied d'une haie sauvage.

Il y eut donc un mouvement très marqué parmi les jeunes gens qui s'empresèrent de venir saluer Mme. et Mlle. Morand. Mais, le premier entre tous, Eugène Lancy, avec ce ton de bonne compagnie qui le distingua, vint complimenter ces dames et invita courtoisement Geneviève pour la première contredanse. Dans la même minute, Mlle. Morand rougit, pâlit, balbutia un mot qu'elle ne put achever... puis, confuse, inclina la tête et répondit un : Oui, Monsieur, d'une voix si faible et si basse que Lancy le devina plutôt qu'il ne l'entendit. Ce mot à peine prononcé, le visage de Geneviève devint triste et pensif ; et en soupirant, elle se rappela la résolution si fermement prise de ne pas danser.

“ Hélas ! pensa-t-elle, on me l'avait bien dit, il n'y a que le premier pas qui coûte, et le voilà fait. O sainte Vierge ! prenez pitié de moi, ne m'abandonnez pas ici au milieu de ce monde qui m'effraie, et pardonnez-moi d'y prononcer votre nom, quoique au fond de mon triste cœur.”

La musique fit entendre un joyeux appel, et Lancy vint prendre cérémonieusement la main de Geneviève. Il n'y avait plus à reculer, et elle se leva de bonne grâce en apparence. Bientôt, animée par le mouvement, le bruit et l'entraînante mélodie, elle dansa, légère, vive et gracieuse, comme un enfant qui joue et s'abandonne gaîment au plaisir : seulement elle s'aperçut qu'on la regardait de toute part, et elle demeura troublée.

— En vérité, Mademoiselle, lui dit Lancy dans un moment de repos, on ne peut croire que vous sortiez du couvent et que vous paraissiez dans le monde pour la première fois.

— Oh ! Monsieur ! fit Geneviève d'une voix demi-fâchée de ce compliment qui n'en était pas un pour elle.

— Du reste, ajouta Lancy, qui remarqua ce mouvement et changea tout aussitôt de ton, du reste, il serait à souhaiter que chacun y apportât autant de bon goût et de modestie.

—Monsieur !... répéta Geneviève embarrassée, mais un peu rassurée par l'attention qui respirait dans cette phrase.

—Sans doute, Mademoiselle, continua Lancy, le monde serait moins dangereux, et ce ne serait plus pour lui qu'un aimable délassement. L'exagération gâte tout.... N'êtes-vous pas de cet avis ?

—Oh oui ! Monsieur, répondit Geneviève, respirant un peu plus à l'aise, car ceci lui semblait tout-à-fait bien. Et elle ajouta, enhardie par le ton respectueux de son cavalier : Vous n'aimez donc pas le monde. Monsieur ?

—Non, en vérité ; je souffre d'y être, et c'est une des plus tristes nécessités de ma position. J'aimerais une vie tranquille, ignorée, loin des tristes agitations et des vaines intrigues qui nous entourent ; j'aimerais le paisible bonheur de la famille, de l'amitié, les doux plaisirs de la campagne, le calme des champs ; j'aimerais...

La sentimentale bucolique fut interrompue par la fin de la contredanse, et Lancy reconduisit Mlle. Morand près de sa mère.

—Je n'ai pas été trop maladroit, pensa-t-il en s'éloignant. Tandis que de son côté, Geneviève se disait : " Ce jeune homme semble avoir de bons principes, je ne m'y serais pas attendue."

Cependant tous les jeunes gens s'empressaient autour de Mlle. Morand, afin d'obtenir une contredanse. Elle se trouva donc entraînée, malgré sa résolution, à danser toute la soirée. Pourtant elle en souffrait intérieurement. Tout le monde n'avait pas l'habile réserve de Lancy, et les fadeurs dont elle était l'objet lui donnaient bien des remords. Chaque fois qu'elle revenait s'asseoir, elle rêvait aux moyens d'é luder les invitations suivantes, mais c'était chose impossible : comment refuser à l'un ce qu'on venait d'accorder à l'autre ? Et c'était en soupirant qu'elle suivait son nouveau cavalier ; puis elle tremblait à chaque parole qui lui était adressée, car si la politesse doit beaucoup restreindre ces sortes d'entretiens, cependant le bal a bien aussi ses privilèges et ses libertés, et il y a une foule d'hommes qui usent sans beaucoup de façons de ce pouvoir étrange que leur donne la danse, sur toutes les femmes dont ils tiennent la main. D'ailleurs, la plus innocente de toutes ces conversations donnait à Geneviève une infinité de scrupules, car il s'agissait au moins d'une critique assez mordante, d'un ridicule découvert au vis-à-vis, d'une anecdote peu charitable, et la pauvre enfant se disait : " Que de médisances et de calomnies, peut-être, à mon sujet !"

Cependant Mlle. Delcour était outrée des succès de Geneviève ; elle ne pouvait comprendre qu'on ne vit pas clairement combien cette petite personne était sott e et naïve. Plusieurs fois elle avait décoché contre elle des traits assez méchants, quoique enveloppés sous une apparence de sincère intérêt ; mais on ne paraissait accepter et comprendre dans ses paroles que ce qu'il y avait de flateur et d'admirable pour Mlle. Morand. Elle voulut au moins troubler un si beau triomphe dont cette fille s'enivrait sans doute, et durant un intervalle de repos, elle s'approcha de Geneviève.

—Mademoiselle, lui dit-elle, puisque nous devons partager l'amitié qui unit nos deux mères, voulez-vous que je vous parle en amie ?

—Parlez, parlez ; vous me ferez bien plaisir, répondit Geneviève.

—Eh bien ! dites-moi qui vous a donc ainsi habillée ? Savez-vous que

votre robe fait rire tout le monde ? C'est votre costume du couvent, sans doute.

—Mais non, reprit Geneviève, sans paraître émue ; je l'ai demandée moi-même ainsi.

—Ce n'est pas croyable ! s'écria Mlle. Delecour. Vous ne connaissiez donc pas l'usage du bal ? Mais votre mère a dû vous le dire... Voyez comme nous sommes toutes...

—Pardon, je savais tout cela ; aussi vous avouerai-je franchement que cette mise ne me paraissent pas très... très décente, je n'en ai pas voulu...

—Mlle. Delecour éclata de rire ; elle ajouta cependant :—Vous êtes unique, ma chère enfant ! vraiment unique ! Mais permettez que je vous donne un conseil d'amie : vous deviez laisser tous ces petits scrupules au couvent, et une fois dans le monde, faire comme tout le monde. Vous voilà avertie, vous ne ferez plus rire à vos dépens, n'est-ce pas ? Réellement je suis toute fâchée de cette aventure, car c'est une aventure, ma chère !

Et Mlle. Delecour s'éloigna, répétant à ses alentours que Mlle. Morand ne s'était pas décolletée, parce que ce n'était pas décent ; ce qui fit beaucoup rire les dames. Quant à Geneviève, elle fut toute joyeuse de cette prétendue mésaventure, car elle y voyait une compensation à des succès dont elle était troublée.

Tandis que la soirée suivait son cours obligé, Lancy se trouva, *par hasard*, avec Edouard, dans l'embrasement d'une croisée.

—Parbleu ! mon cher Edouard, que je vous félicite ; vous avez une sœur charmante.

—N'est-ce pas qu'elle est très bien ? C'est un véritable succès. Entre nous, cependant, je crois que tous ces gaillards en veulent à sa dot, laquelle a bien son charme aussi.

—Non, je vous assure, moi, que ce succès est tout personnel. Ecoutez Edouard ; ma position de fortune me met au-dessus de tout calcul, n'est-ce pas ? (et je ne veux pas dire pour cela que votre sœur soit un parti à dédaigner pour les miens, loin de là !) eh bien, je vous déclare que votre sœur est destinée à faire les délices de Paris,

—Je crois qu'elle ne s'en soucie guère, la chère enfant ; et peut-être n'a-t-elle pas tort, car c'est un métier fatigant celui-là. Mais, diantre ! mon cher Eugène, comme vous en parlez, vous le grand dédaigneux !

—Et je ne dis pas tout ce que j'en pense, reprit Lancy d'un air sérieux et plein de réserve.

—Que ne la demandez-vous alors ? Après tout, elle aura toujours bien cinq cent mille francs comptant, et tout autant plus tard... Cinq cent mille francs ! c'est une jolie somme, continua Edouard en soupirant d'envie pour ce beau chiffre : avec cela ma chère sœur ne sera pas malheureuse. Eh bien ! le croiriez-vous, Lancy ? tandis que mon père va donner le quart de sa fortune pour marier sa fille, il me refuse un billet de mille francs, à moi ! Voilà les hommes. Ne croyez pas que je jalouse ma sœur, au moins ; je vendrai mon habit pour lui faire un cadeau de noce. Mais tout cela est-il bien juste, voyons ! Bast ! je m'en soucie bien ! Et il termina sa période en fredonnant :

La fortune
 Importune
 Me paraît
 Sans attrait, etc.

— Parlons raison, mon cher Edouard ; vous avez lu jusqu'au fond de mon cœur, je ne puis le dissimuler. Oui, je veux... je désire demander votre sœur, et si je suis assez heureux pour l'obtenir de votre mère, vous me permettrez d'adoucir la sévérité paternelle en vous offrant une quarantaine de ces billets dont un seul vous est aujourd'hui refusé.

— Halte-là, monsieur l'agent de change ! halte-là ! pas de trafic là dessus, s'il vous plaît !...

— Vous moquez-vous, Edouard ? et pour qui me prenez-vous ? Comprenez-moi bien, je vous prie : si j'épousais votre sœur, ne serais-je pas votre frère ? et rougiriez-vous de puiser dans la bourse d'un frère ?..

— Si vous l'entendez ainsi, c'est bien différent, mon cher, non certes je ne refuserai rien d'un frère, et je vous reconnais toujours pour le plus généreux ami. Il ne tiendra pas à moi que vous ne soyez bientôt de la famille.

Les deux amis se serrèrent cordialement la main ; la soirée finissait, et la famille Morand se retira. Il était deux heures du matin, lorsque Geneviève se retrouva seule dans la chambre. Tout accablée de lassitude qu'elle était, la pauvre enfant tomba à genoux et fondit en larmes. Pourquoi donc pleurait-elle ? elle ne le savait pas elle-même ; il lui semblait seulement qu'elle échappait à un grand péril, et elle avait besoin de prier. Mais elle sentait avec effroi un vide inaccoutumé dans son cœur, mille fantômes passaient sous ses yeux, et elle croyait entendre encore des bruits lointains d'instrumens et de voix. Cependant, elle écarta coûteusement ces vains souvenirs, et acheva sa prière avec une angélique ferveur. Toute la nuit, des songes bruyans l'agitèrent, et quand elle s'éveilla elle se sentit brisée dans tous ses membres et malade. Elle ne put se lever de tout le jour, ni même le lendemain : une tristesse profonde l'accablait ; elle se voyait, malgré tous ses efforts, invinciblement livrée à un monde dont elle avait peur. Résisterait-elle toujours à ses séductions, et déjà y avait-elle bien résisté ? avait-elle bien mesuré toutes ses paroles, tous ses gestes ? pouvait-elle répondre de toutes ses intentions ? Il est vrai, les compliments et les louanges lui avaient paru bien fades, et pourtant son fragile cœur ne s'en était-il pas enivré ! Et sa promesse de ne pas danser, qu'était-elle devenu ?... elle n'osait y penser, tant elle se trouvait faible et coupable. De ce moment, un nouvel avenir s'ouvrait pour elle, un douloureux avenir de luttés et de combats ; car il est plus aisé de renoncer entièrement aux plaisirs du monde que de résister à leur impression écumante. Encore, si elle avait eu quelqu'un à qui s'ouvrir, sur qui s'appuyer ; mais personne, pas même parmi les siens, absolument personne...—Et Dieu, donc ! se dit-elle aussitôt ; et, au même instant il lui vint la pensée d'écrire au père Ambroise.

La suite au prochain numéro.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. T. R. DE L'ÉVÊCHÉ } MONTREAL:
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.